016-251602595-20220608-DELIB33-DE Reçu le 13/06/2022 Publié le 13/06/2022



SYNDICAT MIXTE DU POLE IMAGE MAGELIS

Comité Syndical du 8 juin 2022

Délibération n°33/2022

L'an deux mille vingt-deux, le 8 juin à dix heures, le comité syndical du Syndicat Mixte du Pôle Image (SMPI) Magelis, régulièrement convoqué, s'est réuni aux Ateliers Magelis à Angoulême, sous la présidence de monsieur Philippe BOUTY, Président du SMPI Magelis.

Date de convocation: 24 mai 2022.

Membres présents : messieurs Philippe BOUTY, Patrick MARDIKIAN, Michel CARTERET, François NEBOUT, Gérard DESAPHY, Gérard ROY, Gérard LEFEVRE Mesdames Martine PINVILLE, Charline CLAVEAU, Virginie LEBRAUD, Fabienne GODICHAUD, Hélène

GINGAST.

Membres absents ou excusés : messieurs Jean-François DAURE, François BONNEAU, Jérôme SOURISSEAU, Xavier BONNEFONT Mesdames Caroline COLOMBIER, Nicole BONNEFOY, Nelly VERGEZ, Stéphanie GARCIA.

Membres consultatifs présents: messieurs Andreas KOCH, Alain LEBRET.

Nombre de délégués en exercice		
Présents	12	
Pouvoir(s)	0	
Absent(s)	8	
Votants	12	

Objet: subventions aux associations

Lors du vote du budget primitif 2022, le comité syndical a décidé de renouveler une ligne de crédits relative aux subventions versées aux associations et a décidé de ne pas individualiser ces crédits. Ainsi des délibérations spécifiques doivent intervenir pour chaque financement accordé supérieur à 5 000 €.

Le soutien aux associations reste indispensable pour permettre d'accompagner des auteurs et soutenir de jeunes talents souvent issus des écoles du Pôle Image. Cette année, vingt-deux associations de l'image nous ont sollicités pour un accompagnement dans leurs projets et investissements. Cela représente une forte augmentation comparée aux années précédentes, fruit de la dynamique de l'écosystème et du renforcement des liens de Magelis avec les créateurs.

Monsieur le Président propose d'examiner les conclusions du bureau syndical réuni le 20 mai dernier.

Association Biscoto: Maison d'édition installée à Angoulême depuis 2015. Sa vocation est de sensibiliser l'enfant à la lecture, à l'histoire de l'art et à l'image. Pour cela, elle publie un journal mensuel ainsi que des livres jeunesse. La subvention demandée permettra de soutenir huit projets d'édition et le mensuel tiré à 1 200 exemplaires.

Les projets d'édition présentés sont les suivants :

016-251602595-20220608-DELIB33-DE Reçu le 13/06/2022 Publié le 13/06/2022

- Biscoto Journal publié depuis 2013 s'adresse aux jeunes lecteurs de 7/13 ans, 11 numéros par an, tirage 1 200 exemplaires, 24 pages, prix de vente 4 €. Dépenses prévues 52 432 €
- Boubou et ses amis de Yoon-sun Park, bande dessinée jeunesse de 96 pages, tirage 2 500 ex, prix de vente 16 €. Dépenses prévues 8 525 €.
- Un lisou de Guillaume Chauchat & Anne Vaudrey avec la complicité de Manuel Zenner, album de 36 pages, tirage 1 500 ex, prix de vente 10 €. Dépenses prévues 5 105 €.
- Les Chaussures lentes et le curieux de Charlotte Lemaire, album de 48 pages, tirage 1 800 ex, prix de vente 17 €. Dépenses prévues 8 685 €.
- Le beau chat de Laurie Agusti, bande dessinée de 120 pages, tirage 2 000 ex, prix de vente 19 €. Dépenses prévues 10 445 €.
- Violette contre diablot1 d'Emilie Clarke, bande dessinée jeunesse de 144 pages, tirage 5 000 ex, prix de vente 18€. Dépenses prévues 13 202 €.
- La petite chienne et la louve de Marine Blandin, bande dessinée jeunesse de 64 pages, tirage 3 000 ex, prix de vente 15 €. Dépenses prévues 8 812 €.
- Anna et l'ogre mangeur de mots de Sonia Paoloni, album de 96 pages, tirage 2 000 ex, prix de vente 16 €. Dépenses prévues 9 250 €.
- Coricoco de Charline Collette, album de 72 pages, tirage 2 000 ex, prix de vente 17 €. Dépenses prévues 9 432 €.

Le budget prévisionnel des projets présentés s'élève à 125 888 € (sur un budget total de l'association de 176 000 €). L'association sollicite le Pôle Image Magelis à hauteur de 20 000 €, pour l'ensemble de ses projets.

La commission, après examen, propose une subvention d'un montant de 20 000 € pour les projets présentés.

Association Cap BD: l'association a été créée pour fédérer les forces vives et les citoyens d'Angoulême, et valoriser ce label prestigieux et envié de l'UNESCO (organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture).

L'association nous sollicite pour trois projets :

- Le mois de mai de la BD : ce projet a pour objectif de faire connaître au grand public la BD d'Angoulême. Il se tient du 10 au 31 mai à l'Espace Franquin. Ouvert à tous, il y aura des séquences jeunesse sur l'Europe avec le CIJ. Expositions, promotion de l'Unesco, ateliers de rencontres avec les auteurs locaux.
- Leporello du cinquantenaire du FIBD: pour les 50 ans du festival, le Club souhaite lancer l'édition Leporello (livre en accordéon) sur le thème d'Angoulême ville de l'image, et pour cela souhaite travailler avec Léa German, une ancienne élève de l'Eesi. Cette édition très originale retracera, depuis le galet gravé sur le chantier de l'Alpha, l'histoire de l'image à Angoulême.
- Mur peint rue de Cognac : dessin réalisé par un auteur local.

Le budget prévisionnel des projets présentés s'élève à 96 000 € (sur un budget total de l'association de 106 950 €). L'association sollicite le Pôle Image Magelis à hauteur de 8 000 € pour ses projets. La commission, après examen, propose une subvention d'un montant de 8 000 € pour les projets présentés.

<u>Eidola Editions</u>: association créée en 2011, ses activités principales sont l'édition de livres et de cartes postales.

L'association nous sollicite pour trois projets :

- Exposition et animations autour des trois ouvrages de Cécile Vallade et Julie Nakache. Dates : du 24 septembre au 15 octobre 2022 à l'Espace Franquin, entrée gratuite. Dépenses prévue 4 200 €
- Cosmobacchus L'intégrale de Meybeck : recueil des 3 tomes de la série BD Cosmobacchus, imprimé en couleur, 264 pages. Dépenses prévues 10 300 €.
- La belle n'a plus sommeil de Marie Signoret et Marie-Pierre Oddoux : Livre jeunesse, 1 000 ex, prix de vente 13€. Dépenses prévues 7 300 €.

016-251602595-20220608-DELIB33-DE Reçu le 13/06/2022 Publié le 13/06/2022

Le budget prévisionnel des projets présentés s'élève à 21 800 € et 3 000 € de fonctionnement (sur un budget total de l'association de 49 500 €). L'association sollicite le Pôle Image Magelis à hauteur de 8 500 € pour ses projets et son fonctionnement (5 500 € projets / 3 000 € fonctionnement). La commission, après examen, propose une subvention d'un montant de 8 500 € pour les projets et le fonctionnement de cette association.

Fichtre Diantre: espace d'exposition boutique avec de belles images, des affiches, des cartes postales (sérigraphiées, risographiées, digigraphiées, imprimées en petit tirage) et de jolis objets (fabriqués par des artistes d'Angoulême). C'est aussi une agence de communication qui représente des artistes charentais (illustration, graphisme, animation, etc.).

L'association prévoit plusieurs projets pour cette année :

- L'amateur d'estampes : sous la houlette d'Olivier Balez, exposition collective avec 12 artistes qui revisiteraient le tableau classique L'amateur d'estampes de Daumier. Projet qui sera également un clin d'œil car la boutique Fichtre Diantre s'installe avec Olivier Balez rue Massilon courant juin. Dépenses prévues 11 500 €.
- Vitrine de la créativité locale : offrir une vitrine aux auteurs locaux tant par la boutique que des expositions. Proposition de temps de rencontre et de dédicaces tout au long de l'année. Souhait de proposer un café avec... l'idée serait de boire un café avec un auteur ou une autrice afin de discuter de son travail. L'auteur sera rémunéré. Dépenses prévues 37 840 €.

Le budget prévisionnel des projets présentés s'élève à 49 340 € (sur un budget total de l'association de 79 130 €). L'association sollicite le Pôle Image Magelis à hauteur de 8 000 € pour ses projets. La commission, après examen, propose une subvention d'un montant de 6 000 € pour les projets présentés.

<u>ION</u>: cette association, créée en avril 2010, a pour objet de favoriser, développer et promouvoir l'édition, la création et la diffusion de bandes dessinées, livres illustrés et autres ouvrages à caractère culturel ou graphique. Deux projets sont présentés:

- Parcelles par Amanda Vähämaki: l'autrice de BD finlandaise écrit et dessine des histoires dans lesquelles le quotidien se teint d'étrangeté onirique. Travail graphique et éditorial, frais d'impression du livre, avance de droits d'auteur, charges, frais de publicité et de diffusion. Dépenses prévues 4 500 €.
- Puzzle sauvage par Dominique Marquet-Laush : Ion décide de republier cet ouvrage horsnorme, déjà publié en 1988 par les éditions Gallimard, qui peut s'adresser autant à la jeunesse qu'aux adultes. Dépenses prévues 4 500 €.

Ion a l'habitude de publier trois livres par an. Actuellement, deux auteurs préparent des projets : Fräneck auteur de Les Maisons et Casanier et Singeon auteur de Suite Kimono. Tout dépendra de celui qui sera prêt le premier mais il est indispensable de préparer dès maintenant les budgets qui s'y rapporteront. Dépenses prévues 3 500 €.

Le budget prévisionnel des projets présentés s'élève à 12 500 € (sur un budget total de l'association de 20 000 €). L'association sollicite le Pôle Image Magelis à hauteur de 7 000 € pour ses projets. La commission, après examen, propose une subvention d'un montant de 6 000 € pour les projets présentés.

Les Mains Sales : cette structure créée en 2007, réunit une maison d'édition, un atelier d'impression d'art et un lieu d'exposition et de ventes mettant en avant les auteurs de BD locaux. Ses animations culturelles rayonnent sur l'ensemble du département de la Charente voire au-delà. L'association souhaite continuer de développer ses objectifs, notamment en créant deux nouveaux emplois et en agrandissant son catalogue d'édition d'estampes. La demande se concentre autour du développement du projet global, à savoir :

- Edition : éditer 15 auteurs en majorité issu du territoire

016-251602595-20220608-DELIB33-DE Reçu le 13/06/2022 Publié le 13/06/2022

- Impression d'art : développer le procédé d'impression Conitaumah, développer l'impression murale
- Transmission : 5 mois d'accueil de stagiaires étudiants + 4 mois d'accueil de stagiaires en formation pro
- Consolider les partenariats avec les artisans locaux

Le budget prévisionnel des projets présentés s'élève à 100 500 € (sur un budget total de l'association de 100 500 €). L'association sollicite le Pôle Image Magelis à hauteur de 20 000 € pour ses projets de développement.

La commission, après examen, propose une subvention d'un montant de 15 000 € pour les projets présentés.

<u>Sisyphe vidéo</u>: l'association produit et diffuse des films produits par des habitants et des professionnels de l'audiovisuel de l'agglomération d'Angoulême. Structure de production, l'association se veut également acteur de l'éducation populaire autour des pratiques audiovisuelles et cinématographiques en proposant une série d'actions dans le domaine. L'association souhaite pérenniser la pratique de l'audiovisuel sur le territoire et pour ce faire, de les accompagner sur les projets suivants :

- Tipi : espace radiophonique participatif. Le Tipi est un projet nomade, à caractère social, pédagogique, artistique et culturel. Son action principale consiste à la mise en place de plateaux radio participatifs itinérants dans les quartiers prioritaires. L'idée étant de permettre aux habitants d'un quartier de créer leur propre radio éphémère micro-locale le temps d'un évènement public et convivial. Dépenses prévues 30 000 €.
- Concerné.es : émission qui donne la parole à des citoyen·ne·s sur des sujets de société. Elle fournit un cadre intimiste et bienveillant aux invité·e·s afin de recueillir et partager leurs expériences personnelles, initiatrices de discussions. L'objectif est de diffuser et de se mettre au service d'une parole que l'on n'entend pas en lui offrant un outil et une place médiatique. Chaque épisode abordera une thématique différente, en lien avec les réflexions contemporaines de notre société. Dépenses prévues 39 150 €.

Le budget prévisionnel des projets présentés s'élève à 69 150 € et 22 000 € d'investissement pour l'acquisition de matériel (sur un budget total de l'association de 158 142 €). L'association sollicite le Pôle Image Magelis à hauteur de 16 000 € pour ses projets et investissement.

La commission, après examen, propose une subvention d'un montant de 6 000 € pour les investissements.

Récapitulatif:

NOM DES ASSOCIATIONS	MONTANT DEMANDE 2022	MONTANT INVEST	MONTANT PROJET	MONTANT FONCT	PROPOSITION DE LA COMMISSION
ВІЅСОТО	20 000 €		20 000 €		20 000,00 €
CAP BD	8 000 €		8 000 €		8 000,00 €
EIDOLA EDITIONS	8 500 €		5 500 €	3 000 €	8 500,00 €
FICHTRE DIANTRE	8 000 €		8 000 €		6 000,00 €
ION	7 000 €		6 000 €	1 000 €	6 000,00 €
LES MAINS SALES	20 000 €		20 000 €		15 000,00 €
SISYPHE VIDEO	16 000 €	6 000 €	10 000 €		6 000,00€
TOTAL	87 500 €	6 000 €	77 500 €	4 000 €	69 500 €

016-251602595-20220608-DELIB33-DE Reçu le 13/06/2022 Publié le 13/06/2022

une orange 3 500 €, Editions Azimut 2 000 €, Le Bouc 5 000 €, Mauvaises Graines 3 000 €, Moonflowers 3 000 €, PXL Crew 2 000 €, Saxifraga 5 000 €, Très Très Bien 2 000 € et Zig Zag Media 5 000 €. Deux demandes ont été rejetées Germa – Amis du Musée et Passerelle Images.

Le montant global des subventions proposées par le Bureau syndical réuni le 20 mai dernier s'élève donc à 108 000 € répartis comme suit 102 000 € en fonctionnement et 6 000 € en investissement.

Il convient de préciser que chaque subvention attribuée, quel qu'en soit le montant, fera l'objet d'une convention passée avec l'association concernée.

Après en avoir délibéré, les membres du comité syndical, à l'unanimité :

- acceptent le principe et le versement de soutiens financiers au titre de l'année 2022, tel que proposé par le Bureau Syndical;
- approuvent les termes des conventions définissant le soutien financier apporté par le Syndicat Mixte du Pôle Image Magelis aux associations pour 2022, et autorisent Monsieur le Président à les signer, ainsi que tous les documents afférents à ce dossier.

Acte administratif rendu exécutoire du fait de sa publication le 13 juin 2022 et de sa transmission au représentant de l'Etat le 13 juin 2022 (Lois de décentralisation des 2 mars et 22 juillet 1982)

Angoulême, le 13 juin 2022

Signé: Le Président

Le Président, Philippe BOUTY

1 silingo Bourn